

DAUCET Jacques, Marie

Etat civil :

Né le 23 juin 1934 à Mende (Lozère).

Famille :

Veuf, pas d'enfants.¹ Fils de Raymond Daucet, archiviste [²] et de Germaine Bertrand.³ Marié en seconde noce le 14 septembre 1979 à Françoise Rallier. Deux enfants : Emmanuel, Olivier.⁴

Position :

Inspecteur Général. Retraité.

Formation :

Lycée de Montauban, Facultés des sciences de Toulouse, de droit et des sciences économiques de Paris⁵. Baccalauréat A Mathématiques élémentaires⁶. Licencié en droit et en sciences économiques de la Faculté de Paris, E.N.S.P.T.T. 1963-1966. 4^e promotion entrée.⁷ 10^e/14 sortie E.N.A., 12/14 sortie E.N.S.P.T.T., 11/14 sortie comme général.⁸ Voyage d'études de la promotion en Grande-Bretagne du 28 juin au 8 juillet 1966.⁹

Service militaire :

1^{er} août 1958 (Armée de l'Air) 28 mois. Lieutenant de réserve.¹⁰

Carrière :

-1953 :

26 août 1953 : Entré dans l'administration en 1953 (26 août 1953¹¹). Contrôleur à Toulouse puis à Paris.¹² Contrôleur à Darnetal (Seine-maritime). Inspecteur à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).¹³

¹ A.N., 950497, archives E.N.S.P.T.T., carton 7, E.N.A. fiche renseignements promotion 1963-1966.

² A publié en 1931 un répertoire des minutes de notaires des archives départementales de la Lozère. En 1934 une série de répertoires numériques sur les cours et juridiction de l'ancien régime, les Travaux publics, dans les Archives départementales de la Lozère; également en 1938. D'autres études dans le Tarn-et-Garonne en 1946, 1959, dans l'Yonne en 1960. Né à Bouval, commune de Barriac-les-bosquets (Cantal) le 17 septembre 1887. Licencié ès Lettres. Archiviste en chef honoraire de Tarn-et-Garonne. Bibliothécaire et archiviste adjoint à la Section historique de l'état-major de l'Armée, archiviste de la Lozère. Chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre 1914-1918, officier des Palmes académiques. Ecole Nationale des Chartes, Livret de l'Ecole des Chartes 1821-1966, Paris, Imprimerie Nationale, 1967, p. 57. [BNF]

³ Who's who, 1990-1991, p. 529.

⁴ Who's who, 1990-1991, p. 529.

⁵ Who's who, 1990-1991, p. 529.

⁶ A.N., 950497, archives de l'E.N.S.P.T.T., carton 7, E.N.A. fiche renseignements promotion 1963-1966.

⁷ A.N., 950497, archives E.N.S.P.T.T., carton 7, E.N.S.P.T.T. concours admission 1963-1966.

⁸ A.N. C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/65, carton 65, dossier Classement général final E.N.S.P.T.T. promotion 1940-1970.

⁹ A.N., 950497, archives E.N.S.P.T.T., carton 7, compte rendu imprimé du voyage d'étude, janvier 1967.

¹⁰ A.N., 950497, archives E.N.S.P.T.T., carton 7, E.N.A. fiche renseignements promotion 1963-1966.

¹¹ A.N., 950497, archives E.N.S.P.T.T., carton 7, E.N.A. fiche renseignements promotion 1963-1966.

¹² La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 8 mars 1982, n° 140, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

¹³ A.N., 950497, archives E.N.S.P.T.T., carton 7, E.N.A. fiche renseignements promotion 1963-1966.

-1963 :

Juillet 1963 : Inspecteur à Clermont-Ferrand Gare en juillet 1963 à son entrée à l'E.N.S.P.T.T.
¹⁴

-1966 :

Octobre 1966¹⁵ : A depuis sa sortie de l'E.N.S.P.T.T. exercé ses fonctions en qualité d'inspecteur principal à la direction régionale des télécommunications de Clermont-Ferrand.

¹⁶ Il rejoint en octobre 1966 la direction régionale des Télécommunications de Clermont-Ferrand où il s'occupe du service des lignes.¹⁷

Octobre 1966 : Administrateur Détaché.¹⁸

-1970 :

Octobre 1970 : Mis à disposition du préfet de la région Franche-Comté (M. Chadeau puis Schmidt) en qualité de chargé de mission (Chargé de mission de 1970 à 1971 à la Mission régionale de la préfecture de Région de Franche-Comté : Besançon¹⁹).²⁰ Puis détaché au cabinet du directeur général des Postes²¹. -1972 : Juillet 1972 : Chargé de mission auprès du ministre des P.T.T. Hubert Germain²² (5 juillet 1972 : *Ministre (U.D.R.) des Postes et Télécommunications (1er et 2è gouvernement Pierre Messmer (5 juillet 1972-28 mars 1973. 2 avril 1973-27 février 1974))*).

Novembre 1972 : En tant que détaché à la Direction générale des Postes, prépare la réception par le ministre en décembre du député du Var Mario Benard réclamant l'installation d'un nouvel établissement des Postes à Fréjus (quartier de Villeneuve) et conclue défavorablement sur le rapport des Bureaux A2 B2-4 C3-4-5.²³

11 octobre 1972 : Proposition de l'Association des Ingénieurs des Télécommunications d'accorder une plus grande autonomie à la Directions générale des Télécommunications pour lui permettre de résoudre la crise du téléphone.²⁴

¹⁴ Archives E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/1, dossier correspondance 1963.

¹⁵ Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Forces Ouvrières, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1967, p. 65. [BHPT : PC 00463].

¹⁶ Postes et Télécommunications, n°241, février 1976, p. 23.

¹⁷ La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 8 mars 1982, n°140, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

¹⁸ Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1973, p. 28. [BHPT : PC 00463].

¹⁹ Bottin Administratif, 1971, Paris, Didot-Bottin, juin 1971, p. 769.

²⁰ Postes et Télécommunications, n°241, février 1976, p. 23. [BNF]

²¹ Postes et Télécommunications, n°241, février 1976, p. 23. [BNF]

²² La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 8 mars 1982, n°140, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

²³ Lettre dactylographiée de J. Daucet à M. Collomb, 29 novembre 1972, A.N., C.A.C., 780259/112 (F 90 bis 591), dossier " Ville de Fréjus (Var)".

²⁴ Le Monde, 9 novembre 1972, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte " H IX 3-téléphone depuis 1970 jusque 1976 ".

16 novembre 1972 : Interview de Henri Jannès, président du Rassemblement des Usagers des services publics et des Contribuables (R.U.C.), à l'hebdomadaire T.C. Hebdo, sur le scandale du téléphone (Rapport général de la commission des Finances du Sénat, expertises fausses ou de complaisance, pas de sanction des hauts fonctionnaire, matériel 3x plus cher en France qu'en Italie, 500 milliards dilapidés, Faire l'Europe technologique pour faire marcher la concurrence).²⁵

-1973 :

21 février 1973 : Prépare le voyage du ministre des P.T.T. dans le département de la Vienne et demande à ce sujet des dossiers complets sur ce département aux différents services de la Poste.²⁶

Février 1973 : Inspecteur Principal, Détaché dans un emploi d'administrateur de 1ère classe.²⁷

Juillet 1973 : Rapport de la cour des Comptes qui constate la dégradation continue des résultats des services financiers des Postes et Télécommunications et qui se demande s'il est encore possible d'enrayer la détérioration. Déficit des chèques postaux en 1972 : plus d'un milliard de francs. La Cour fait en outre remarquer que l'automatisation des chèques postaux n'a pas été précédée d'une étude critique des services rendus à la clientèle : " L'administration, dans le souci de maintenir la qualité du service, n'a pas voulu remettre en cause certaines pratiques cependant onéreuses et contraignantes, telles que l'envoi systématique d'avis de débit à l'appui des relevés de comptes. Il est à craindre que les réformes souhaitables ne deviennent de ce fait progressivement plus difficiles à réaliser. " A propos de l'action des sociétés privées pour le financement du téléphone, la Cour de comptes note : " Le recours à des sociétés privées a répondu au souci de dégager des ressources nouvelles à un moment où il pouvait sembler que les moyens traditionnels -autofinancement, emprunt- ne permettaient pas de réaliser les investissements considérables nécessaires. Afin d'attirer de nouvelles catégories d'épargnants

25 septembre 1973 : En accord avec Valéry Giscard d'Estaing, H. Germain relève le prix des communications téléphoniques à partir d'un combiné mis à la disposition du public (restaurants, cafés, cliniques, camping...).²⁸

Novembre 1973 : Création d'une Commission de contrôle parlementaire sur la gestion du téléphone, présidée par M. Gérard Ducray (Député Républicains Indépendants du Rhône) et composée de 29 membres.²⁹

19 novembre 1973 : Le giscardien Député-maire de Deauville Michel d'Ornano attaque le ministère des P.T.T. (et donc Hubert Germain) dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale : ³⁰

²⁵ " Téléphone : quand saura-t-on la vérité ? ", TC Hebdo, 16 novembre 1972, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte " H IX 3-téléphone depuis 1970 jusque 1976 ".

²⁶ Chemise rose " Renseignements pour M. le ministre, Département de la Vienne ", 21 février 1973, dossier cartonné noir, " Déplacements de M. le ministre 1973 ", archives des PTT A.N., C.A.C., 780259/116 (F90 bis 595).

²⁷ Informations cadres, Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, avril 1973, Supplément à P.T.T. Syndicaliste, n°258, avril 1973, rubrique " Mouvements de personnel ", archives CGT-P.T.T.

²⁸ Le Monde, 26 septembre 1973, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/15 (F 90 bis 5902), boîte H IX.

²⁹ La Croix, 25 février 1974, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte " H IX 3-téléphone depuis 1970 jusque 1976 ".

9-11 décembre 1973 : Discussion au Sénat du budget annexe des P.T.T. qui fait l'objet de nombreuses critiques en particulier l'encombrement de la Poste et des centre de tri, la saturation téléphonique, le mécompte des chèques postaux. Alors que les crédits de fonctionnement du budget annexe des P.T.T. est repoussé une première fois, au sénat, H. Germain souligne : " Jamais les P.T.T. n'ont eu autant de crédits. Nous sommes devenus, en particulier, le premier investisseur de France. Mon administration est sur la bonne voie ".³¹

Chiffres du budget des P.T.T. pour 1974 : -Budget de fonctionnement : 28 409 MF (le plus important des budgets annexe. 12% du budget général de l'Etat en troisième position près l'Education Nationale et la Défense. -3600 emplois nouveaux.
-10 300 MF d'investissement pour les télécommunications.³²

-1974 :

Juin 1974 : Sous la houlette du ministre Pierre Lelong, des représentants des deux directions Exploitation et direction du personnel (D.I.P.A.S.) préparent un projet d'Office National des Postes et Télécommunications.³³

4 octobre 1974 : Dans une lettre adressée aux parlementaires, l'Association des ingénieurs des Postes et Télécommunications demande " la création d'une budget annexe des télécommunications, l'amélioration des carrières pour les cent dix mille fonctionnaires de cette branche et le rattachement de son budget et de son personnel à une direction unique des télécommunications pleinement responsable devant son ministre. " ³⁴

16 octobre 1974 : Décision en conseil des ministres de la réorganisation de la Direction Générale des Télécommunications (conseil des ministres saisi par le Secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications d'un projet de réforme de la direction générale des télécommunications), qui suscite de nombreuses réactions des syndicats. ³⁵

30 octobre 1974 : Lors des discussions avec les organisations syndicales dont C.G.T.-P.T.T., Pierre Lelong refuse de satisfaire la revendication d'un acompte de 200 Fr mensuel à tous, refuse toute augmentation des effectifs, ne prend pas de dispositions pour l'amélioration des carrières. Il propose des indemnités et une prime de résultat d'exploitation, des titularisations d'auxiliaires, la suspension des licenciements pendant 6 mois. ³⁶

3 novembre 1974 : Au bout de 8 jours de discussion avec Pierre Lelong, les organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., FNT) dénoncent le refus du ministre sur l'augmentation de 200 F. pour tous, sur l'augmentation des effectifs. Le ministre fait les concessions suivantes : les

³⁰ " Téléphone : zizanies dans la majorité ", Le Point, 10 décembre 1973, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte " H IX 3-téléphone depuis 1970 jusque 1976 ".

³¹ Le Monde, 11 décembre 1973, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/15, boîte 29.

³² Actualités -Service, Bulletin publié par le Secrétariat Général du Comité inter-ministériel pour l'Information, n°223, novembre 1973, p. 2, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/15, boîte 29.

³³ Le militant, octobre 1974, p. 3, archives C.G.T.-P.T.T. Montreuil.

³⁴ " Des ingénieurs demandent la création d'un budget annexe des télécommunications ", Le Monde, 10 octobre 1974, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte " H IX 4-Télécommunications. Télégraphe 1946 à 1976 inclus. "

³⁵ " Les syndicats critiquent la réforme de la Direction des Télécommunications ", Le Monde, 18 octobre 1974, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte "H IX 4-Télécommunications. Télégraphe 1946 à 1976 inclus ".

³⁶ Tract C.G.T.-P.T.T. " Il faut satisfaire les revendications ", 30 octobre 1974, archives C.G.T.-P.T.T., carton A 21 " 1974 Grèves d'octobre-décembre ", dossier noir " tracts communiqués des différentes organisations syndicales avec le ministère, correspondance ". [Archives CGT-PTT Montreuil]

mesures partielles (prime de résultat d'exploitation, heures de nuit...) sont reportées à 1975, fait valoir 6000 titularisations face aux grévistes.³⁷

5 décembre 1974 : Conseiller technique auprès du ministre des P.T.T. Pierre Lelong³⁸ (arrêté n°3066 du 2 décembre 1974, *J.O.* du 5 décembre 1974, effet à compter du 1er décembre 1974³⁹). Pierre Lelong est notamment l'auteur de commentaires ravageurs durant la grève de octobre-décembre 1974 : A la télévision et à la radio : “ rien n'est plus idiot que de travailler dans un centre de tri des P.T.T. en 1974 ”. Au journal Sud-Ouest : “ si des personnels des P.T.T. sont surexploités, d'autres se la coulent douce. (...) Ma politique est de séparer Poste d'un côté, Télécommunications de l'autre, (...) de réformer les voies d'accès à chacun de ces corps, de faciliter cet accès aux gens de l'extérieur ”.⁴⁰

22 novembre 1974 : Une délégation commune des fédérations P.T.T. C.G.T.-C.F.D.T. se rend au ministère des P.T.T. pour être reçue par le ministre Pierre Lelong. Elle est reçue le matin par deux membres du cabinet du ministre auxquels elle demande si le ministre est prêt à faire de nouvelles propositions aux grévistes. En fin de journée le cabinet du ministre informe la délégation qu'aucune suite ne sera donnée à l'entrevue du matin.⁴¹

24 novembre 1974 : Au cours de la grève de 1974 (octobre-novembre), paraît une dépêche A.F.P. (Agence France Presse) qui reproduit le communiqué du cabinet du Secrétaire d'Etat qui “ dément les propos prêtés par les syndicats C.G.T.-C.F.D.T.-FNT à un membre du Cabinet selon lequel Mr Pierre Lelong ne voudrait plus entendre prononcer le mot même de négociation. (...) Au cours du contact pris entre le Cabinet et ces syndicats il n'a jamais été exclu qu'après la fin du conflit en cours, des discussions puissent avoir lieu avec les syndicats pour l'application des mesures proposées par le Secrétaire d'Etat ”.⁴²

10 juillet 1974 : Nommé administrateur le 10 juillet 1974.⁴³

4 octobre 1974 : Dans une lettre adressée aux parlementaires, l'Association des ingénieurs des Postes et Télécommunications demande “ la création d'une budget annexe des télécommunications, l'amélioration des carrières pour les cent dix mille fonctionnaires de cette branche et le rattachement de son budget et de son personnel à une direction unique des télécommunications pleinement responsable devant son ministre. ”⁴⁴

³⁷ Tract C.G.T.-P.T.T. “ Lundi 4 novembre réponse massive à M. Lelong Tous et toutes en grève ”, 3 novembre 1974, archives C.G.T.-P.T.T., carton A 21 “ 1974 Grèves d'octobre-décembre ”, dossier noir “ tracts communiqués des différentes organisations syndicales avec le ministère, correspondance ”.

³⁸ La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 8 mars 1982, n°140, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

³⁹ Bulletin Officiel des P.T.T., 1974, 1059 cab 23, diff z, p. 147z. [CHP]

⁴⁰ Tract de la C.G.T., 23 octobre 1974, archives C.G.T.-P.T.T., carton A 21 “ Grèves d'octobre-décembre 1974 ”, dossier noir “ Tracts et communiqués, organisations syndicales/ministère, correspondance ”.

⁴¹ Communiqué de la fédération C.G.T.-P.T.T. du 22 novembre 1974, archives C.G.T.-P.T.T., carton A 21 “ Grèves d'octobre-décembre 1974 ”, dossier noir “ Tracts et communiqués, organisations syndicales/ministère, correspondance ”.

⁴² Dépêche A.F.P. n°61, 24 novembre 1974, 12h07, archives C.G.T.-P.T.T., carton A 21 “ Grèves d'octobre-décembre 1974 ”, dossier noir “ Tracts et communiqués, organisations syndicales/ministère, correspondance ”.

⁴³ Postes et Télécommunications, n°241, février 1976, p. 23. [BNF]

⁴⁴ “ Des ingénieurs demandent la création d'un budget annexe des télécommunications ”, Le Monde, 10 octobre 1974, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte “ H IX 4-Télécommunications. Télégraphe 1946 à 1976 inclus. ”

Décembre 1974 : Conseiller technique auprès du ministre des P.T.T. Aymar Achille-Fould où il joue à cette période un rôle constructif et positif dans la résolution du long conflit qui affecte la Poste.⁴⁵

-1975 :

Juin 1975 : Sous directeur en juin 1975⁴⁶. Conseiller technique auprès du ministre des P.T.T. Pierre Lelong.⁴⁷ Inspecteur des postes et télécommunications. Cabinet de Pierre Lelong secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, conseiller technique (1er décembre 1974.)⁴⁸ Conseiller technique au cabinet du ministre Hubert Germain, puis Aymar Achille-Fould.⁴⁹

13 septembre 1975 : le ministre des P.T.T. (A. Achille-Fould) annonce la diminution du montant de la taxe de raccordement téléphonique.⁵⁰

-1976 :

Nommé Chef du service des affaires sociales à la direction du personnel et des affaires sociales (D.I.P.A.S.) par arrêté interministériel du 19 juillet 1976 publié au *J.O.*⁵¹

-1977 :

14 mars 1977 : Fait parvenir au directeur du cabinet du ministre le projet de budget social pour 1978 selon les directives budgétaires arrêtées au cours des discussions budgétaires avec le ministère de l'Economie et des Finances. (Budget social minimum respecte les consignes données par le Premier Ministre. Propositions réduites à la demande du Cabinet en matière de crédits de fonctionnement de 73 à 54, 8 millions de francs. Budget social complémentaire comprend au titre des investissements sociaux 100 millions de francs d'autorisations de programme destinés essentiellement à financer les opérations en faveur de l'hébergement des agents débutants.) "L'ensemble de ces moyens me paraît absolument indispensable pour mener à bien la politique sociale définie par Monsieur le Premier Ministre. Aussi, si ces dotations ne pouvaient pas être retenues dans leur totalité, il serait nécessaire que soient prévues des possibilités de transfert, soit à l'intérieur des services généraux, soit en provenance des budgets des exploitations. (...)"⁵²

8 novembre 1977 : Assiste en tant que Chef du Service des Affaires Sociales à la Direction du Personnel et des Affaires Sociales à la séance du Comité Technique Paritaire Central n°2 de la D.I.P.A.S. (126^e séance) qui porte sur le Bilan annuel de titularisation des auxiliaires (assistent à cette séance également : E. Simon, H. Capelle, Souchard...). Déclare que la Direction des Services Sociaux Communs a fourni de gros efforts de point de vue de l'accueil (en foyer P.T.T. ou autre) et que 2000 places sont prévues pour 1978. Ne peut s'engager à

⁴⁵ La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 8 mars 1982, n°140, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

⁴⁶ Postes et Télécommunications, n°241, février 1976, p. 23. [BNF]

⁴⁷ Postes et Télécommunications, n°234, juillet 1975, p. 24. [BNF]

⁴⁸ Pierre-Marie Dioudonnat, Sabine Bragadir, Dictionnaire des 10 000 dirigeants politiques français, Première édition 1977-1978, Paris, Sedopolis, 1978, p. 253. [BA]

⁴⁹ Postes et Télécommunications, n°241, février 1976, p. 23. [BNF]

⁵⁰ Le Monde, 16 septembre 1975, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte "H IX 3-téléphone depuis 1970 jusque 1976".

⁵¹ Postes et Télécommunications, n°241, février 1976, p. 23. [BNF]

⁵² Note dactylographiée de J. Daucet à Monsieur le Directeur du Cabinet, 14 mars 1977, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 850121/6, Dossier "Social + Bilan social. II social".

loger les agents à proximité de leur lieu de travail mais souligne l'effort des P.T.T. qui recherchent des logements en les conventionnant ou en HLM et qu'en cinq ans le budget social en matière d'accueil a quintuplé.⁵³

-1978 :

Directeur de la Direction du Personnel et des affaires sociales (D.I.P.A.S.) (F. Vieilledent est à ce moment là administrateur de 2ème classe à la D.I.P.A.S.)⁵⁴, Directeur du personnel et des Affaires sociales à la date de 1981⁵⁵, jusqu'en 1981 inclus.⁵⁶

-1979 :

21 mai 1979 : Assiste en tant que Directeur du Personnel et des Affaires Sociales à la séance (président de séance) du Comité Technique Paritaire Central de la D.I.P.A.S. qui porte sur le bilan de la titularisation des auxiliaires (avec entre autres Schmit et L'homme). Comme président de séance, indique que 47 000 auxiliaires ont été reçus aux examens qui se sont déroulés et que 44 000 transformations d'emplois ont été obtenus (une dernière session d'examens professionnels devant avoir lieu en juin prochain) et considère que l'engagement moral de l'administration à l'égard des auxiliaires permanents et a temps complet a été tenu, et demande à M. L'homme de faire le bilan de cette opération. Pour répondre à la demande des représentants du personnel (tous syndicats confondus) d'inclure dans la catégorie " titularisable " tous les auxiliaires utilisés dans les services sociaux, Daucet répond que tous les emplois leurs sont accessibles par les voies normales de recrutement mais admet que quelques emplois " sociaux " d'encadrement soient occupés par des fonctionnaires détachés. Pour répondre à M. J. Bouygues (FO) qui estime que les concours locaux ont été organisés sans que soient connues les possibilités de nomination, fait observer qu'en matière de recrutement les prévisions sont établies un an à l'avance et peuvent s'avérer relativement imprécises.⁵⁷

28 juin 1979 : Assiste à la séance du Conseil Supérieur des Postes et Télécommunications (avec entre autres N. Segard, Simon, Legouet, Grasset, Moulin). Au cours de la séance sont abordés les questions du Budget de 1980, les grandes lignes du Budget de 1978 pour des besoins de comparaison, les premières informations disponibles sur l'exécution en cours du Budget de 1979, les informations statistiques et comptables qui permettent de suivre les PTT dans le temps.⁵⁸

29 novembre 1979 : Désigné (en même temps que entre autres Darrigrand, Pascaud, Simon, Delmas, Babin, Roulet, Grasset, Legouet) comme Commissaire du Gouvernement pour

⁵³ P.V. de la réunion du Comité Paritaire Central de la D.I.P.A.S. du 8 novembre 1977, archives C.G.T.-P.T.T., carton E 8 CTP D.I.P.A.S. 1965-1981, chemise CTP D.I.P.A.S. 1975-1981.

⁵⁴ Bottin Administratif, 1979, p. 614. [BA]

⁵⁵ A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497, carton 1, lettre de L. Boulet à J. Daucet 28 août 1981.

⁵⁶ Bottin Administratif, 1982, p. 684. [BA]

⁵⁷ Procès verbal du Comité Technique Paritaire de la D.I.P.A.S. du 21 mai 1979, archives C.G.T.-P.T.T., carton E 8 " CTP D.I.P.A.S. 1965-1981 ", chemise " CTP D.I.P.A.S. 1975-1981 ".

⁵⁸ P.V. de la séance du Conseil Supérieur des Postes et Télécommunications du 28 juin 1979, archives des P et T, archives F. Aron, Chemise cartonnée beige " Budget annexe des Postes et Télécommunications. Projet de loi de Finances pour 1980 ", A.N., C.A.C. 19850370/2 (F90 bis 6656).

assister le Secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications (N. Segard) pendant les débats sur le projet de loi finances pour 1980 (Budget annexe des Postes et Télécommunications).⁵⁹

-1980 :

Membre (membre de droit) du conseil d'orientation de l'E.N.S.P.T.T. à la date de décembre 1980.⁶⁰

29 septembre 1980 : Reçoit une délégation de la Fédération syndicaliste des P.T.T.-Force Ouvrière conduite par M. Pitous, secrétaire général. Au cours de l'audience, ont été examinés les problèmes d'actualité relatifs au recrutement de personnel, à l'appel à l'activité des lauréats des concours, aux transformations fonctionnelles d'emplois imposés par l'évolution des techniques utilisées par le service public des Postes et Télécommunications.⁶¹

-1981 :

20 novembre 1981 : En tant que Directeur du Personnel et des Affaires Sociales, répond à une lettre de Bernard Zuber (chargé de mission au Cabinet du ministre des PTT) à propos de la mise en place de la charte de gestion pour l'administration des PTT. Conseille à B. Zuber de mettre en place : 1) un volet " Personnel : détermination de la masse salariale " (Examen d'un système permettant à l'administration des PTT de discuter chaque année d'un accroissement raisonné de la masse salariale dont l'utilisation se ferait à l'initiative de l'administration des PTT. Propose d'y introduire des variables telles que : -la durée du travail; -l'évolution des prix; -la croissance du champ et du niveau d'activité des services. Souhaite associer les organisations syndicales aux discussions, et introduire des partenaires extérieurs (Fonction publique, Budget, ...) ultérieurement.

2) un volet " Social : les orientations de la politique d'accompagnement sociale pour les années à venir " (-action à caractère familial; -action économique; -action sanitaire; -action de valorisation des hommes). " Le contenu de ce volet devrait être discuté au sein de l'administration (Directions Générales et Direction du Personnel et des Affaires Sociales) en concertation avec les organisations professionnelles avant d'être évoqué avec les différents interlocuteurs extérieurs (Fonction publique, Budget, Santé, Solidarité...). "⁶²

26 novembre 1981 : Assiste à la séance du Comité Technique Paritaire Central n°2 de la D.I.P.A.S. (150^e séance) en tant que Directeur du Personnel et des Affaires Sociales, qui porte sur l'Examen d'un dispositif destiné à développer les possibilités d'emploi des personnes handicapées.⁶³

-1982 :

17 février 1982 : Assiste à la séance du Conseil Supérieur des PTT (avec entre autres Legouet, Babin, Mexandeau, Zuber, Moulin). L'ordre du jour de la séance porte sur : -l'examen des

⁵⁹ Copie du décret, 29 novembre 1979, archives des P et T, archives F. Aron, Chemise cartonnée beige " Budget annexe des Postes et Télécommunications. Projet de loi de Finances pour 1980 ", A.N., C.A.C. 19850370/2 (F90 bis 6656).

⁶⁰ A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497 carton 1, dossier corresp. 1980, Composition du conseil d'orientation de l'E.N.S.P.T.T. décembre 1980.

⁶¹ La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 6 octobre 1980, n°69, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

⁶² Note de J. Daucet à B. Zuber, 20 novembre 1981, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 19840662/3.

⁶³ Procès verbal du Comité Technique Paritaire de la D.I.P.A.S. du 26 novembre 1981, archives C.G.T.-P.T.T., carton E 8 " CTP D.I.P.A.S. 1965-1981 ", chemise " CTP D.I.P.A.S. 1975-1981 ".

perspectives budgétaires pour 1983; -le calendrier des réunions. Annonce qu'il est prévu 90 000 mouvements d'agents d'ici à la fin de l'année et que cette situation risque de poser des problèmes, vis-à-vis du public et du personnel, quant à la qualité du service.⁶⁴

2 mars 1982 : Nommé en conseil des ministres sur proposition du Ministre des P.T.T. Louis Mexandeau en remplacement J. Babin à la Direction générale des Postes.⁶⁵

9 mars 1982 : rencontre les chefs de services régionaux lors d'une réunion de prise de contact au cours de laquelle Daucet fixe quatre points-clé dans ses orientations : Une gestion déconcentrée sur une base contractuelle, La vérité sur les horaires de travail, L'équilibre du compte d'exploitation, L'exercice du droit syndical.⁶⁶ Remplacé à son poste de directeur du personnel et des Affaires Sociales (D.I.P.A.S.) par Pierre Favier, Ingénieur général.⁶⁷

31 mars 1982 : Préside le Comité Technique Paritaire consacré à la réforme des structures qui ne permet pas d'entériner les changements attendus. Le syndicat F.O. refuse de participer au CTP dénonçant le manque total de concertation. La C.G.T. assiste brièvement au CTP et le quitte après lecture d'une brève déclaration. Les deux demandes la convocation d'un CTP au niveau du ministère des P.T.T. et pas seulement au niveau de la Poste. Les structures telles qu'elles sont présentées sont déjà contestées : F.O. et la C.F.D.T. demandent de ne pas séparer la distribution et les guichets. F.O. demande une meilleure valorisation des services financiers. La C.G.T. critiquant pour sa part le manque de clarté de la politique menée par L. Mexandeau, une meilleure concertation et la convocation d'un CTP ministériel.⁶⁸

Pour la Direction Générale de la Poste la nouvelle organisation de la Poste correspond à deux objectifs : “ -Développer le service public postal, générateur d'emplois et facteur de progrès social, c'est la raison de la création, à côté de la direction de la production, de la direction des relations avec le public chargée de recenser les besoins des usagers et d'adapter le service. C'est aussi la création de la direction financière qui prenant en compte les coûts de production des prestataires, permettra de rechercher l'équilibre économique. ” - Préparer le rayonnement externe de la Poste, c'est-à-dire donner une mission supplémentaire à la politique postale de la Poste dans le temps et dans l'espace. Ainsi la direction de la prospective et des affaires internationales sera chargée des prévisions et du développement futur de la Poste en matière technique, de formation et de relations avec les pays étrangers : assistance technique, développement de l'industrie française, active participation de la France à la vie internationale. Ces objectifs sont poursuivis en conformité avec des principes essentiels, chers au personnel, l'unité de la Poste et celle des P.T.T. L'unité de la Poste est renforcée par une direction de la production qui regroupe les chaînes de fabrication des produits postaux et financiers et une direction de la logistique qui supervise les équipements de toute nature pour l'ensemble de la Poste. L'unité des P.T.T. est affirmée par la disparition du SPEL concurrent

⁶⁴ Intervention de Daucet à la séance du Conseil Supérieur des P.T.T. du 17 février 1982, archives des P.T.T., archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/5.

⁶⁵ La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 8 mars 1982, n°140, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

⁶⁶ La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 15 mars 1982, n°141, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

⁶⁷ INF. TELECOM ET TELEMATIQUE, n°1227, 3 mars 1982, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 840665 (F 90 bis 6345).

⁶⁸ La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 3 mai 1982, n°148, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

éventuel de la D.I.P.A.S. et le rôle joué par la direction de la prospective en matière de liaisons avec la DGT. ”⁶⁹

21 mai 1982 : Fait parvenir une lettre au ministre des PTT, L. Mexandeau, dans laquelle il prévoit la mise en application de certaines suggestions de la commission Vié : l’instauration d’une distribution rurale correspondant à l’exigence de la mission sociale de la Poste et aux aspirations des agents. Offrir aux usagers un service public adapté et dynamique grâce à une plus grande souplesse dans les conditions de dépôt du courrier. Automatisation du tri des objets revue dans le sens d’une plus grande décentralisation des traitements. Une meilleure prise en compte des conditions de travail et des potentialités de la recherche.⁷⁰

8 juillet 1982 : Assiste à la réunion du Conseil Supérieur des PTT (en même temps que entre autres L. Mexandeau, Favier, Legouet, Zuber, Moulin) l’ordre du jour est séparé en deux points qui concernent : -la décentralisation; -l’examen du projet de budget pour 1983.⁷¹

1er septembre 1982 : Membre du Haut Comité de la Communication (arrêté du 1er septembre 1982, *J.O.* du 15 octobre 1982). Ce Comité selon son article 3 “ examine la politique générale de la communication du ministère des P.T.T., les moyens mise en oeuvre, le bilan des actions entreprises; en particulier il coordonne, dans le cadre de l’unité du ministère des P.T.T. les objectifs de communication de chaque direction générale et direction, ainsi que leur mise en oeuvre; il assure la cohérence des actions de communication avec les impératifs de la gestion et de la politique du personnel. Il délibère sur toute question générale concernant la communication et relevant du ministère des P.T.T. ”. L’article 5 de l’arrêté précise que les questions soumises à l’examen du Haut Comité font l’objet d’études préalables de la part de trois comités de coordination chargés (chacun dans un domaine spécifique : les publications, les expositions et la publicité), d’harmoniser les actions de communication des P.T.T..⁷²

Début septembre 1982 : La première semaine de septembre 1982, J. Daucet rencontre L. Schweitzer, [Directeur du cabinet du ministre Délégué chargé du Budget L. Fabius] , dans le but de fixer le cadre de réorganisation de la DGP (transformation de la DGP de 4 directions en une structure avec 5 directions).⁷³

9 septembre 1982 : Au cours de la réunion des directeur régionaux et départementaux, L. Mexandeau donne des indications sur la nouvelle organisation de la Poste bien que le décret se fasse attendre (le dossier étant toujours à Matignon) : proposer une Poste sociale, moderne, humaine et bien gérée, réaliser des gains de productivité redistribués entre les usagers et le personnel. Relancer les missions de la Poste avec par exemple la mise en place de nouveaux services : Postadex, Villexpress, courrier électronique. L’avenir des prestations financières à la Poste grâce au réseau des guichets. J. Daucet pour sa part souligne la réforme des structures de l’Administration centrale en cours fondée sur la déconcentration des activités et la

⁶⁹ La Lettre hebdo. L’hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 3 mai 1982, n°148, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

⁷⁰ Lettre de J. Daucet à L. Mexandeau, 21 mai 1982, archives des P.T.T., archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/6.

⁷¹ Procès-verbal de la réunion du Conseil Supérieur des Postes et Télécommunications du 8 juillet 1982, archives des P.T.T., archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/6.

⁷² La Lettre hebdo. L’hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 18 octobre 1982, n°167, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

⁷³ Note de B. Zuber à M. Walrave, 13 septembre 1982, archives des P.T.T., archives Zuber, A.N., C.A.C., 19850604 (F90 bis 6963).

transformation d'une organisation par filières en une structure par fonctions qui puisse garantir le complémentarité nécessaire à l'action et assure l'unité des circuits de décision.⁷⁴

28 septembre 1982 : Assiste (en même temps que entre autres P. Favier, L. Mexandeau, G. Legouet, B. Zuber, Moulin) à la séance du Conseil Supérieur des PTT (P. Favier n'intervient pas). “ (...) Rappelle les critiques souvent adressées à la Poste : un effectif pléthorique avec des durées de travail insuffisantes. Il indique que la durée du travail hebdomadaire du travail est comprise entre 35 et 39 heures. La durée du travail à 35 heures est réservée à des catégories de personnel ayant des tâches répétitives, souvent exercées de nuit et dans ces conditions, cet horaire ne paraît pas insuffisant. Le Directeur Général des Postes estime qu'il serait malheureux de regretter que certains personnels de la Poste aient la durée hebdomadaire de travail maintenue à 35 heures, alors que les perspectives d'arriver à brève échéance à un tel horaire, pour l'ensemble du personnel, sont réelles. (...) ”.⁷⁵

-1983 :

1983 : mission De Baecque dans le cadre de la mission relative à l'organisation des Administrations Centrales.⁷⁶

16 février 1983 : Assiste avec entre autres Le ministre des PTT L. Mexandeau, Favier, Delchier, Dupeyron, Profit (représentent l'administration), Zuber, Rauch (Conseillers techniques Cabinet), Peter, Schmit (Conseillers techniques Administration), Vié (Président de la mission ministérielle d'étude de l'acheminement et de la distribution du courrier), à la séance du Comité technique paritaire ministériel des Postes et Télécommunications. L'ordre du jour de cette séance porte sur la conclusion de la Mission ministérielle d'étude de l'acheminement et de la distribution du courrier (mission confiée par le ministre des PTT à M. Vié, Inspecteur Général. J. Daucet “ exprime sa satisfaction sur la richesse du débat et fait le point sur un certain nombre de mesures proposées par la mission Vié et qui sont, soit déjà mises en pratique, soit en cours de réalisation : -La reprise en régie de la maintenance postale a été amorcée, mais il importe de ne pas mettre en difficulté les sous-traitants -HBS, Somepost, ...), d'observer le calendrier fixé et de respecter les contrats signés. De plus, il convient d'être attentif au prix de revient, et d'avoir le souci d'une politique industrielle de la Poste afin de maintenir et de réorienter l'influence de certaines industries françaises compétitives. -La réorganisation du tri du courrier en départ, qui nécessite un renforcement de l'automatisation et la décentralisation de l'indexation, a fait l'objet d'une instruction du 1er juillet 1982. -Pour le contrôle des recettes postales, notamment celles provenant des machines à affranchir, une circulaire a été envoyée aux services dès la fin de 1982 et des études sont en cours pour essayer d'améliorer les techniques afin d'aboutir à un contrôle continu de la consommation. -Une nouvelle organisation de la Poste en zone rurale a été proposée. -Une sensibilisation des expéditeurs sur les avantages de la distribution CEDEX est en cours et permettra, en dégageant les services du courrier d'entreprises, de porter les efforts sur le courrier des particuliers. -Enfin, pour obtenir une meilleure qualité de l'acheminement, les trains poste autonomes se sont développés en 1982 et l'utilisation des capacités disponibles de la compagnie Air Inter a été recherchée. M. Daucet estime que le bilan de la Poste pour 1982

⁷⁴ La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste , 13 septembre 1982, n°162, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

⁷⁵ Séance du Conseil Supérieur des P.T.T. du 28 septembre 1982, archives des P.T.T., archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/5.

⁷⁶ Note de J. Daucet à B. Zuber, 12 septembre 1983, archives de la Poste, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19850604/2 (F90 bis 6964).

est bon malgré une conjoncture difficile, d'autant que le secteur " courrier " se sera développé plus vite que la production intérieure brute. Il précise que d'autres mesures seront prises, après concertation avec les organisations syndicales, en particulier pour la régulation du trafic de la Poste et en même temps l'amélioration des conditions de travail du personnel. Il évoque également les contrats tarifaires de type commercial, dont les méthodes d'établissement sont à la disposition des organisations syndicales, en insistant sur le fait que les gains de coûts réalisés pour la Poste sont largement supérieurs aux remises accordées et que, de ce fait, les économies réalisées se répercutent sur le courrier des particuliers; à ce sujet, il propose une discussion plus approfondie dans le cadre de la commission de modernisation ou dans le cadre de groupes de travail. S'agissant des catégories de courrier, il souligne que la volonté de la Direction Générale des Postes est de réguler le trafic, d'améliorer les conditions de travail du personnel et d'essayer de tempérer le travail de nuit. Par ailleurs, il indique qu'un certain nombre d'aménagements pourraient être envisagés pour les heures limites de dépôts, en particulier pour le courrier intradépartemental et intrarégional, et qu'une réflexion est souhaitable concernant la modification du statut des franchises. En ce qui concerne la modernisation du réseau de transports, il n'exclut pas que la mise en service de moyens modernes donne lieu à certaines suppressions qui devront se faire en concertation avec les organisations syndicales. Il exprime également son accord pour les organisations syndicales soient largement associées à la renégociation des contrats avec la SNCF et les compagnies aériennes, mais il tient à souligner que la dénonciation des conventions antérieures avec la SNCF, Air France et UTA n'est intervenue que très récemment, lorsqu'il est apparu que les discussions en cours ne pourraient pas aboutir à un accord et que toutes les possibilités de négociation avaient été épuisées. D'autre part, il indique qu'un recensement des besoins a été lancé en vue d'améliorer le réseau des guichets, notamment dans les zones de densification récente, et qu'en ce qui concerne la maintien de la Poste en zone rurale, les décisions annoncées ont été tenues. En outre, une action est déjà engagée pour développer le système des coffres-relais. S'agissant de la reprise en régie des transports routiers, il souligne qu'elle doit être envisagée avec précaution pour éviter de mettre en difficultés les entreprises de transport locales. Enfin, pour ce qui est des prestations nouvelles, il mentionne le lancement récent du " Postéclair " qui, s'il ne correspond pas encore à un besoin majeur, devrait se développer dans l'avenir en liaison avec le développement du courrier électronique d'entreprises, ainsi que la mise en place des exprès locaux. (...). ”⁷⁷

2 mai 1983 : assiste (en même temps que entre autres Delchier, Favier, Legouet, Zuber, L. Mexandeau) à la séance du Conseil Supérieur des P.T.T. dont l'ordre du jour unique est le projet de Budget 1984.⁷⁸

8 juillet 1983 : assiste (en même temps que entre autres L. Mexandeau, Favier, Legouet, Zuber, Delchier) à la séance du Conseil Supérieur des P.T.T. dont l'ordre du jour unique est le projet de Budget 1984.⁷⁹

14 septembre 1983 : Début des grèves dans les centres de tri.

14 octobre 1983 : Participe à la journée Poste-Industrie qu'il a organisé (il présente le thème de la politique industrielle de la Poste) et à laquelle il a invité Laurent Fabius ministre de

⁷⁷ Exposé de J. Daucet lors du Comité Technique Paritaire du 16 février 1983, p. 2, archives des P.T.T., archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/6.

⁷⁸ Procès-verbal de la séance du Conseil supérieur des P.T.T. du 2 mai 1983, archives des P.T.T., archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/5.

⁷⁹ Procès-verbal de la séance du Conseil supérieur des P.T.T. du 8 juillet 1983, archives des P.T.T., archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/5.

l'Industrie et de la Recherche (qui fait l'ouverture de la journée) et Louis Mexandeau (qui fait la clôture de la journée). Participent à cette journée entre autres Pierre Lignac (sous-directeur à la Direction Financière), Alain Profit (Directeur de la Prospective et des Affaires Economiques), Julien Peter (sous-directeur à la Direction de la Production). Les thèmes abordés sont : -l'Informatique dans les bureaux de Poste; -Utilisation de la carte à mémoire à la Poste; -Evolution du tri et de la manutention : lecture optique et robotique; -Développement et avenir du courrier électronique.⁸⁰

21 octobre 1983 : Participe (avec entre autres Zuber, Aron, Meynie, Profit, Michaudet) à la réunion Cabinet/DGP, consacrée à : 1-l'Evaluation à cette date de la répercussion des mouvements de grève sur les finances de la Poste. 2- Le budget 1984. La DGP estime que l'impact véritable des grèves ne pourra être connu que dans 6 ou 8 mois. Il est estimé que la perte de recettes s'élèvera à 3%.⁸¹

8 novembre 1983 : Assiste en tant que Directeur Général des Postes (avec B. Zuber en tant que Directeur du Cabinet du ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie et de la Recherche, chargé des PTT, représentant M Mexandeau) au Conseil de direction du Fonds de Développement Economique et Social (F.D.E.S.). " Le Conseil de Direction a débattu des problèmes du secteur de la Poste au vu des données financières produites dans le rapport qui lui a été soumis pour les années 1983 (compte rendu d'exécution), 1984 (programme contenu dans le projet de loi de finances) et 1985 (première esquisse). (...). Le Directeur du Trésor [M. Camdessus] tout d'abord, en rappelant la très grande sensibilité du résultat d'exploitation et du plan de financement des investissements de la Poste à l'évolution des paramètres exogènes (notamment le taux d'intérêt servi aux déposants de la Caisse nationale d'épargne), a souligné l'urgence d'un retour à l'équilibre des comptes et les inconvénients qu'il y avait à financer par l'emprunt le solde négatif du compte d'exploitation. Ceci implique de poursuivre les efforts entrepris dans le sens d'une amélioration de la productivité des services postaux. Le Président du Comité n°7 a fait état des difficultés que rencontrait dès à présent le réseau des PTT pour placer un volume d'emprunts obligataires et de bons, à la mesure des besoins de financement externes du secteur; sauf réduction de ces besoins, il est donc à craindre que le bouclage des programmes d'investissements ne continue d'être assuré qu'au moyen de nouveaux prélèvements sur les fonds des chèques postaux. Le Directeur du Cabinet du ministre délégué chargé des PTT [B. Zuber] et le Directeur général des Postes [J. Daucet] ont exposés les causes (taux de rémunération des chèques postaux, régime des correspondances adressées en dispense d'affranchissement, transports de presse, frais financiers afférents aux emprunts ayant financé les pertes antérieures...) qui ont contribué à placer la Poste dans cette situation; ils ont également insisté sur la difficulté, dans ce contexte général, de faire apparaître les gains de productivité attachés à l'amélioration de ses modes de gestion et d'exploitation. (...) Le Directeur du Budget [M. Choussat], le Président du Conseil de Direction [J. Delors] suggère que : Le Comité spécialisé n°7 poursuive ses réflexions de manière à mieux éclairer la nature des problèmes, en évaluant les gisements de gains de productivité à rechercher, sur la base d'analyses objectives des coûts prenant en compte les facteurs internes et externes de production des services assurés par la Poste. ”⁸²

⁸⁰ Programme de la journée du 14 octobre 1983, archives de la Poste, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19850604/2 (F90 bis 6964).

⁸¹ Compte rendu de la réunion Cabinet/DGP du 21 octobre 1983, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 19840662/7.

⁸² P.V. du Conseil de Direction du F.D.E.S. du 8 novembre 1983, archives P.T.T., archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/4.

22 novembre-1er décembre 1983 : Participe en tant que Directeur général des Postes à la réunion extraordinaire de la Commission “Postes” de la C.E.P.T. qui se déroule à Strasbourg (en même temps que Profit, Meynie).⁸³

4 octobre 1983 : Note de J. Daucet sur la redéfinition des missions des Inspecteurs et des Inspecteurs centraux à la Poste dans le cadre du processus de déconcentration entamé par la Direction Générale des Postes.⁸⁴

14 octobre 1983 : Participe à la journée “Poste-Industrie” est déclare à cette occasion “qu’il y a une politique industrielle à la Poste qui démarre et qu’on essaie de dynamiser ”.⁸⁵

31 décembre 1983 : Première synthèse des expériences de déconcentration réalisées à cette date.⁸⁶

-1984 :

9 janvier 1984 : Fait parvenir à tous les chefs de service départementaux et régionaux des PTT un projet de lettre à adresser à tous les maires des départements dans le cadre du développement d’information que le service public des Postes doit mener au profit des usagers.⁸⁷

12 janvier 1984 : Louis Mexandeu préside le Comité technique paritaire ministériel des Postes et Télécommunications. Assistent également entre autres à la séance en tant que représentants de l’administration, Daucet, Legouet, Delchier, Meynié, Michaudet ; en tant qu’experts du Cabinet : Aron, Zuber ; en tant qu’expert de l’administration : L. Boulet. La réunion porte sur le recrutement, l’organisation des concours internes et externes, les modalités d’organisation de l’épreuve d’exercice physique, au concours d’entrée à l’ENSPTT. L. Mexandeu “ marque son opposition à un recrutement exclusivement interne, qui comporte un risque d’engourdissement dû à l’absence de compétition et de diversité dans le recrutement. Il estime que l’évolution des pourcentages vers un accroissement de la part réservée au recrutement externe ne doit pas être ressentie comme une fatalité car le système qui est proposé permettra de déplacer 10% du nombre total des postes offerts aussi bien au bénéfice des candidats internes qu’à celui des candidats externes. Le recrutement interne pourra ainsi être porté, théoriquement à 70%. (...) En résumé il indique qu’il n’y a aucune volonté de défavoriser la promotion interne et ajoute qu’il n’est pas opposé à une réflexion globale sur le recrutement des administrateurs.” J. Daucet souligne la richesse que représentent les deux écoles nationales supérieures au sein des PTT, et note en particulier l’excellente adaptation de l’ENSPTT aux besoins, par nature évolutifs, de la Poste.⁸⁸

13 mars 1984 : Demande à H. Capelle “ (...) d’animer un groupe de travail chargé de proposer des mesures de déconcentration de la fonction acheminement à partir de l’administration

⁸³ C.E.P.T., Commission “Postes”. Réunion extraordinaire. Strasbourg, 22 novembre-1er décembre 1983, C.E.P.T., 1983, p. 53, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 960441/2.

⁸⁴ Note de J. Daucet sur les missions des Inspecteurs et Inspecteurs centraux à la Poste, 4 octobre 1983, archives des P.T.T., archives Zuber ; A.N., C.A.C., 19840662/7.

⁸⁵ INF. TELECOM ET TELEMATIQUE, n°1519, 18 octobre 1983, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 840665 (F 90 bis 6345).

⁸⁶ Note anonyme [vraisemblablement de la main de J. Daucet] sur la “ Première synthèse des expériences de déconcentration au profit des Etablissements réalisées au 31 décembre 1983 ”, archives des P.T.T., archives Zuber ; A.N., C.A.C., 19840662/7.

⁸⁷ Note de J. Daucet aux chefs de service départementaux et régionaux des Postes, 9 janvier 1984, archives des P.T.T., archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/7.

⁸⁸ P.V. de la séance du Comité technique ministériel des Postes et Télécommunications du 12 janvier 1984, p. 7, 9, 11; archives de la Poste, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19850604/1 (F90 bis 6963).

centrale tout en examinant la possibilité d'établir en la matière une structure de responsabilité unique au niveau central ”.⁸⁹

24 janvier 1984 : Participe à une réunion commune entre le Cabinet du ministre des PTT, la Direction Générale des Postes (DGP) et le Service Information Communication des Postes (SIC) à laquelle assistent entre autres Zuber, Dupeyron, Michaudet, Ruat, Viet. (1-Plan de communication de la Poste. 2-Micro informatique à la Poste.). Daucet annonce la création à la DGP sous la responsabilité de C. Viet d'une Mission Communication chargée notamment des relations avec le SIC (Service Information Communication) et avec les Services Extérieurs.⁹⁰

23-24 mai 1984 : Participe en tant que Directeur général à l'assemblée plénière de la C.E.P.T. dans le cadre du 25^e anniversaire de la C.E.P.T. qui se déroule à Montreux (avec entre autres, Profit, Michaudet, Migone).⁹¹

-1985 :

Président Directeur-Général d'E.G.T.⁹²

-1992 :

A la date de juillet 1992 : Inspecteur Général au ministère des Postes et Télécommunications en même temps que Delpit et Le Cheviller (A. Darrigrand étant à ce moment là Chef de l'Inspection Générale).⁹³

Activités politiques, syndicales, associatives :

Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :

-1983 :

Janvier 1983 : Rédige l'éditorial de Références, n°1, janvier 1983 : “ La Poste est résolument tournée vers l'avenir ”.

Novembre 1983 : Accorde⁹⁴ un entretien à la feuille d'information La Lettre de la DGP , “ La déconcentration un voie difficile mais fructueuse ”, n°81, 24 novembre 1983 (Difficultés de la réorganisation : vraiment utile?, Mouvements sociaux des centres de tri à cause de la réorganisation des centres de tri?, Organisations syndicales se laissent déborder, La concertation : la Direction Générale des Postes privilégie les négociations décentralisées : problème des différents interlocuteurs jouent-ils vraiment le jeu de la concertation?).

-1972 :

Effectue un voyage en tant que détaché à la Direction Générale des Postes le 9 novembre 1972 à Saint-Etienne Lardeyrol (Haute-Loire) au sujet de la mise en place du CIDEX : “ (...) Desserte de la circonscription communale par le receveur distributeur selon le système

⁸⁹ Note de H. Capelle à Monsieur le Directeur Général des Postes, 28 janvier 1985, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 980486/2.

⁹⁰ Compte rendu de la réunion du 24 janvier 1984, archives de la Poste, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19850604/2 (F90 bis 6964).

⁹¹ C.E.P.T., Assemblée plénière. Réunions dans le cadre du 25^e anniversaire. Montreux (Suisse) 23 et 24 mai 1984, C.E.P.T., 1984, p. 49, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 960441/2.

⁹² “ Le beau linge des filiales ”, Bulletin des inspecteurs, n°9, décembre 1989, p. 5, archives C.G.T.-P.T.T.

⁹³ Répertoire téléphonique du ministère des Postes et Télécommunications, juillet 1992, Imprimerie du service intérieur du ministère des P. et T., 1992.

⁹⁴ La Lettre de la DGP, “ Jacques Daucet : “ La déconcentration un voie difficile mais fructueuse ” ”, n°81, 24 novembre 1983, archives des P.T.T., archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/7.

CIDEX (Courrier Individuel à Distribution Exceptionnelle). La mise en place de ce système a nécessité l'installation de 160 boîtes (dont 12 servent au départ) en 54 points de distribution. 17 foyers ne sont pas raccordés : 15 dans l'agglomération, 2 dans les écarts. (...). ”⁹⁵

-1976 :

En tant que chef de service de la D.I.P.A.S., instruit un dossier sur le “ Suivi des décisions annoncées par le ministre dans son discours du 13 octobre 1976 ” dossier transmis à l'attention de François Leonelli Conseiller technique au Cabinet du Secrétaire d'Etats (Mise en place d'une réelle politique de l'accueil des employés des postes débutants; Equipement social : logement du personnel, réalisations à caractère social (équipements sociaux liés aux postes de travail, extérieurs au lieu de travail); Acquisition de véhicules et de matériel mécanographique; Amélioration des moyens; Logement; Restauration; Aide à la personne (prêts aux jeunes ménages); Aide aux retraites; Assistantes sociales; Garde des enfants; Médecine sociale; Loisirs et détente; Personnel social).⁹⁶

18 juin 1976 : Fait transmettre une circulaire destinée aux Directeurs régionaux des Postes de province, des directeurs régionaux des Télécommunications de province, aux Chefs des Services spéciaux, aux directeurs des départements d'Outre-Mer sur : “ La mise au point d'un programme régional d'équipement social pour la période 1976-1980 ” (I-Les grandes orientations de la politique sociale au cours du VIIe Plan. II-La conception d'ensemble du programme régional d'équipement social. III-Le contenu du programme régional d'équipement social. IV-Les différentes phases de la préparation du programme régional d'équipement social. 1. La concertation au sein de chaque direction régionale. 2. La coordination entre les deux directions régionales. 3. La consultation des représentants du personnel.)⁹⁷

-1977 :

Dans le cadre de ses mêmes attributions à la D.I.P.A.S. fait envoyer deux circulaires les 3 et 4 janvier 1977 sur : l'accroissement du nombre et de la qualité des logements offerts au personnel débutants, sur l'harmonisation des redevances et des loyers perçus dans les logements meublés destinés au personnel débutant (disparités dans les redevances d'occupation des logements).⁹⁸

-1984 :

Début 1984 : Auditionné par Jacques Chevallier lorsque celui-ci prépare son rapport L'avenir de la Poste. Rapport de mission au ministre des Postes et Télécommunications et de la Télédiffusion, Paris, La Documentation Française, juin 1984.⁹⁹

⁹⁵ Note anonyme, “ Ville de Saint-Etienne Lardeyrol (Haute-Loire) ”, s. d. [novembre 1972], archives P.T.T., A.N., C.A.C., 780259/112 (F 90 bis 591), dossier “ Déplacement de M. Daucet à Saint-Etienne de Lardeyrol ”.

⁹⁶ “ Suivi des décisions annoncées par le ministre dans son discours du 13 octobre 1976 ”, de la part de Jacques Daucet à l'attention de Monsieur Leonelli conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat, s.d. [1976], A.N., C.A.C., 850121/6, dossier “ Social + Bilan social II social ”.

⁹⁷ Circulaire D.I.P.A.S. Service des Affaires Sociales n°15 du 18 juin 1976, signé J. Daucet, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 850121/6, Dossier “ Social + Bilan social. II Social ”.

⁹⁸ Jacques Daucet, circulaire n°1, 3 janvier 1977, circulaire n°2, 4 janvier 1977, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 850121/6, dossier “ Social + Bilan social II social ”.

⁹⁹ Annexes du rapport de J. Chevallier, p. 123, SNA.

Décorations, distinctions honorifiques :

-1973 : -Décembre : Chevalier de l'Ordre National du Mérite (Décret du 13 décembre 1973, *J.O.* du 20 décembre 1973).¹⁰⁰

-1980 : -Avril : Chevalier de la Légion d'honneur (décret du 3 avril 1980 *J.O.* du 6 avril 1980).¹⁰¹

-1984 : -Juillet : Officier de l'Ordre National du Mérite (décret du Président de la République du 18 juillet 1984 *J.O.* du 2 août 1984).¹⁰²

¹⁰⁰ Bulletin Officiel des P.T.T., 1974, “ Saumon ”, diff. A, doc. 16, Cab3, p. 9. [CHP]

¹⁰¹ Bulletin Officiel des P.T.T., 1980, “ Saumon ”, Cab., 159 cab 6, p. 1. [CHP]

¹⁰² Bulletin Officiel des P.T.T., 1984, t. 2, “ Saumon ”, Cab., 232 cab. 7, p. 1. [CHP]